

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2017)
Heft: [2]: Numéro Thématique 2

Artikel: Officier supérieur adjoint de la brigade d'infanterie 2
Autor: Monnier, Luc / Monnerat, Serge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-781650>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



EM br inf 2

Officier supérieur adjoint de la brigade d'infanterie 2

Col Luc Monnier et Serge Monnerat

Officiers supérieurs adjoints br inf 2

Après avoir servi les troupes de forteresses dans les régions de Sargans et Saint-Maurice durant la plus longue partie de ma carrière, j'ai exercé la fonction de chef de groupe dans les différents stages de formation auprès du centre d'instruction de l'armée à Lucerne (CIAL). Puis, j'ai, bonhomme, suivi le chef de la doctrine militaire à Berne mais après près de trois ans passés à l'état-major de planification de l'Armée, je commençais à ruminer une citation que l'on attribue à Albert Einstein - « planifier c'est remplacer le hasard par l'erreur » - me disant qu'il serait salutaire de me rapprocher des soucis concrets de la troupe. C'est à ce moment que j'entendis l'appel du brigadier Chevallaz m'enjoignant à le rejoindre au bureau permanent de la brigade d'infanterie 2 dont il venait de reprendre le commandement à la suite du brigadier Chabloz. Mon transfert ayant été digne de celui d'un footballeur d'un grand club de l'Euroleague, je me retrouvais pratiquement du jour au lendemain à Saint-Maurice. Malheureusement, les circonstances de mon arrivée furent douloureuses du fait de la maladie suivie du décès du colonel EMG Riesenmey dont j'allais reprendre la fonction. Sans une transmission de charge en bonne et due forme, j'ai heureusement pu compter sur l'aimable appui du chef d'état-major de l'époque, l'actuel brigadier Labara, pour m'informer des affaires en cours. Notamment, la préparation d'un exercice dirigé par le Commandant des Forces terrestres d'alors, le Commandant de corps Luc Fellay. Un exercice « grandeur nature » au cours duquel la totalité des moyens de la brigade seraient engagés et dont nom de couverture en dévoilait à lui seul toute l'ampleur : ZEUS !

Je n'eus donc pas vraiment de période d'apprentissage, découvrant ma nouvelle fonction, en appréciant le travail des aide de commandement lors des cours de l'état-major de brigade, faisant la connaissance des commandants de corps de troupe, au fur et à mesure, des rapports ou des services. Le tout en restant confronté, au jour le jour, à une administration bernoise qui n'est pas spécialement connue pour sa souplesse. Découvrant ainsi l'entendue

d'une nouvelle facette de ma profession, il ne m'est cependant pas possible de détailler ici les multiples rôles, fonctions ou missions d'un officier supérieur adjoint tant son succès dépend de sa personnalité, de ses compétences, des expériences acquises durant sa carrière militaire ainsi que de ses aptitudes professionnelles spécifiques. La confiance, le respect et la fidélité qui lie l'officier supérieur

Le colonel Luc Monnier, OSA jusqu'en 2013.





Le colonel Serge Monnerat, OSA de 2013 à 2016.

adjoint à son commandant en étant les maîtres-mots. Succédant au brigadier Chevallaz, le brigadier Rebord allait être mon dernier patron. Evitant, sans difficultés, le piège des retrouvailles de deux camarades d'école d'officiers partageant les souvenirs potaches de nos de nos premiers « balbutiements » militaires. Je crois pouvoir dire aujourd'hui que notre collaboration fut pour l'un comme pour l'autre, une période passionnante, riche et vivifiante. Elle me permit de vivre mon métier de soldat avec enthousiasme jusqu'à la dernière heure de son dernier jour.

Toutefois, rien ne se fait seul et si j'ai eu le bonheur d'être subordonné à deux commandants d'exception, j'ai également eu la chance de pouvoir compter sur une solide équipe au bureau de brigade, petite certes, mais composée de collaborateurs toujours bienveillants les uns envers les autres. De pouvoir m'appuyer sur un état-major proactif, ainsi que sur des commandants de corps de troupes très engagés pour l'accomplissement de leur mission.

Bien sûr, il y eu des moments où on aurait pu philosopher du sujet « *Servitude et grandeur militaire* » et dire avec Alfred de Vigny que « *L'existence du soldat est la trace la*

plus douloureuse de la barbarie qui subsiste parmi les hommes » mais ce serait oublier la réplique de Courteline dans ses *Gaietés de l'escadron* - « Mauvais souvenirs... *Soyez pourtant les bienvenus, vous êtes ma jeunesse lointaine* » - Surtout que, pour ce qui me concerne, il n'y en eut pas tant que ça... des mauvais souvenirs !

Ainsi, au moment où les rangs de notre brigade vont se rompre, je veux encore exprimer à ses soldats, ses sous-officiers et à ses officiers ma fierté et ma gratitude d'avoir eu le privilège de les avoir rencontrés et d'être parmi eux à un moment de l'histoire de notre pays pour créer ensemble les conditions de la transformation d'une foule de citoyens généreux en une brigade ordonnée de soldats disciplinés au service du Pays. Une armée qui exprime la volonté d'exister d'une Patrie car « *La patrie, procède des yeux et du cœur* » (C.F. Ramuz *Besoin de grandeur*).

OSA : Un rouge succède à un autre rouge dans la brigade d'infanterie 2

Colonel Serge Monnerat, Officier supérieur adjoint br inf 2

Au début du mois de juin 2013, le colonel Luc Monnier a quitté la br inf 2 pour la retraite et j'ai pu reprendre les fonctions de l'officier supérieur adjoint (OSA) sous le commandement du Brigadier Philippe Rebord, l'actuel chef de l'armée. Ancien commandant des écoles d'infrastructures du Quartier Général à Dailly, j'ai dû laisser ma place à mon successeur.

Le commandant des Forces Terrestres m'a proposé de reprendre la fonction d'Officier supérieur adjoint (OSA) à la br inf 2. Je n'ai pas hésité et j'ai pu accéder à ce poste. Après deux journées de transmission des charges avec mon camarade, je me suis retrouvé assis à son bureau et les premières missions m'ont été assignées. A peine arrivé dans la br inf 2 ; mon commandant de brigade a été nommé à un poste supérieur. Il m'a fallu organiser son départ qui a eu lieu à Payerne en fin de l'année 2013. Je n'ai pas pu profiter pleinement du brigadier Philippe Rebord. Le nouveau commandant de brigade en la personne du brigadier Mathias Tüscher était désigné.

Mes relations, mes connaissances militaires et de la conduite comme commandant d'école m'ont permis de comprendre rapidement les charges d'un OSA de brigade d'infanterie. Cela m'a fortement aidé et fait profiter l'ensemble du bureau ainsi que mon commandant de brigade. Mes compétences humaines et sociales se sont avérées importantes pour les commandants de bataillons et leurs états-majors. Il m'a fallu acquérir les informations des moyens de la brigade, le fonctionnement des bataillons. Pas si simple, car jusqu'à présent je n'avais fonctionné que comme artilleur. Seul le gr art 54 n'avait pas de secret pour l'OSA que j'étais devenu.

Les principales missions étaient de préparer le bataillon à faire service. Depuis le RAB, le RAU et le début du CC, le commandant de bataillon a pu bénéficier d'un appui

important de l'OSA. Durant le cours de répétition, j'avais pour mission de traiter les délais entre le bataillon, l'EM de brigade et les Forces terrestres pour terminer avec la rédaction du PALF et de la gestion des carburants, des munitions et du matériel. Un travail de détail, mais important pour la suite de la conduite des bataillons. Les relations avec les commandants de bataillons ont été durant toute ma période d'OSA un vrai bonheur par les contacts permanents qui se sont noués.

Les relations avec l'Etat-major des Forces terrestres, de la base logistique ont été fréquentes. En 3 années, j'ai pu remarquer que mon travail devenait de plus en plus important et que le commandement de l'Armée en demandait toujours plus. Rare, très rare ont été les moments où j'ai pu relâcher la pression au travail. Au début de l'année 2014, Le nouveau commandant de brigade, le brigadier Mathias Tüscher, a repris les rênes de la brigade. Peu de changements pour l'OSA que j'étais et qui n'avais pas beaucoup profiter de son premier commandant de brigade. Mis à part la gestion de l'agenda et des moyens hélicoptères du nouveau commandant de brigade ; j'ai pu poursuivre mon travail jusqu'à la fin de la même manière que je l'avais débuté. J'ai pu mettre en place un tableau de conduite des délais et de toute la gestion du domaine administratif. Cela a été un moyen de conduite qui a aidé le commandant de brigade, les commandants de bataillons et le bureau de brigade à toujours avoir une vue d'ensemble sur la conduite des bataillons de la brigade.

Malheureusement tout à une fin et à fin octobre 2016, j'ai dû quitter ma fonction pour ma retraite. Je garde l'excellent souvenir d'avoir pu bénéficier avec les deux derniers commandants de ma carrière professionnelle, de très bons chefs militaires ; à l'écoute des personnes ; qui m'ont fait confiance et qui m'ont donné une excellente impression.

La dernière semaine de ma fonction d'OSA a été difficile. En effet je devais remettre mes fonctions à mon successeur, le lieutenant-colonel Jean-Claude Gagliardi et me préparer à devoir quitter tout ce qui faisait partie de ma vie militaire. Cela m'a rendu triste, mais tout de même je me réjouissais de pouvoir enfin me reposer durant la retraite qui m'attendait. J'ai souhaité qu'il puisse bénéficier d'une large information de tout le cahier des charges de cette fonction. Je n'ai pas hésité à bien le préparer pour reprendre les fonctions de l'OSA et permettre ainsi au brigadier Tüscher de remarquer le moins possible son changement d'OSA.

Le vendredi 28 octobre 2016, je rendais ma fonction avec mon dernier salut militaire. Le nouvel OSA pouvait reprendre cette tâche et poursuivre son activité pour la dernière année de la brigade d'infanterie 2.

Dès fin 2016 et le départ à la retraite du col Monnerat, le commandant de brigade s'est adjoint les services du lt-col Gagliardi Jean-Claude. Il a, pour la première fois, lié le poste de G7 / chef instruction et de l'of sup adjt. Cette nomination permettra de renforcer la présence de



Le Lt-col Gagliardi sur la place de tir de l'Hongrin, avec les cadres du bataillon d'infanterie 13. Photo © A+V.

la brigade dans les corps de troupe tout en consolidant le lien entre le bureau permanent de la brigade et de l'Etat-major. De plus les tâches furent adaptées et certaines ajoutées. La tâche d'appui de l'OSA, avec le chef de projet, se focalisera sur la dissolution de la br inf 2.

Bien que l'OSA a un impact certain dans les bataillons, les instances supérieures ne doivent pas être négligées. L'informatique y a pris passablement d'envergure, que ce soit dans les domaines logistiques ou du personnel. Toutes les informations sont transmises via des courriers électroniques ou par des sites de partages de données informatiques. Cela enlève tout le côté contact humain. Grace à certains officiers de carrière, de la brigade, présents dans ces différents niveaux supérieurs, les échanges entre nous deviennent plus aisées.

Les OSA qui se sont succédés durant ces années, n'ont pas simplement « joué » un rôle administratif, mais contribué à « huiler » les mécanismes relationnels, complexes mais pas compliqués, entre leur commandant, les corps de troupe et les instances supérieurs.

S. M.